

Compte rendu du Conseil de développement En date du 18 février 2014

M. Moreau, Président du Conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry, ouvre la séance. Il remercie tous les acteurs présents à cette réunion qui se tient à la salle de La Chapelle de La Châtre.

Membres du Conseil de développement

Étaient présents : 9 membres

1	Monsieur	Jacques	AUBOURG	URGC, Président
2	Monsieur	Pierre-Marie	AUDEBERT	Office de Pôle de La Châtre, Président
3	Monsieur	Arnaud	LAMY	Chambre d'Agriculture de l'Indre, Membre
4	Madame	Nathalie	GUINES	Hôpital de La Châtre, Directrice
5	Monsieur	René	MARANDON	Société Pomologique du Berry, Président
6	Monsieur	Jean-Claude	MOREAU	ADAR, Président
7	Monsieur	Christian	NIEL	Parc des Parelles, Président
8	Monsieur	Yves	NONNET	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre, Membre
9	Monsieur	Marc	TOUCHET	District de Football de l'Indre, Président

Étaient excusés : 2 membres

1	Monsieur	Jean-Marie	ALLEGRE	Pays de La Châtre en Berry, Vice-Président
2	Monsieur	Jacques	CAILLAUT	Inspection académique, Inspecteur d'académie

Étaient absents : 14 membres

1	Monsieur	Jean-Claude	BEAUDOIN	Commune de Ste Sévère-sur-Indre, Maire
2	Monsieur	Frédéric	CLOWEZ	Sous-Préfecture de La Châtre, Sous-Préfet
3	Madame	Patricia	DARCHIS	FD Familles Rurales de l'Indre, Membre
4	Monsieur	Jean-Michel	DEGAY	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre, Président Fédération Bâtiment et Travaux Publics de l'Indre, Membre
5	Monsieur	Jean	ELION	Fédération de Pêche de l'Indre, Membre
6	Monsieur	Jean	GAURIAT	Indre Initiative, Membre
7	Monsieur	Didier	GONNARD	Association Indre Nature, Membre
8	Monsieur	Daniel	LEJEMBLE	Union des Entreprises de l'Indre, Membre
9	Monsieur	Bernard	MAILLIEN	CODAR Boischaud Sud, Président
10	Monsieur	William	PETERS	Commune de Montlevicq, Maire
11	Monsieur	Michel	RAVEAU	DDT de l'Indre, Délégation Territorial Sud, Délégué territorial
12	Madame	Marie-Cécile	RENUT-JOSSE	Circonscription d'Action Sociale La Châtre-Ardenes, Responsable
13	Monsieur	Franck	ROVINA	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre, Membre
14	Monsieur	Michel	SUCHET	Comité Départemental Olympique et Sportif 36, Membre

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1) Point sur l'avancement du **Contrat 3G**
- 2) Retour sur **ID en Campagne**
- 3) Les **dossiers incontournables**
- 4) **Bilan** du Conseil de développement
- 5) **Evaluation** de la méthode de travail du Conseil développement
- 6) **PETR / SCOT** : Quel avenir pour le Pays ?
- 7) Divers

1) Point sur l'avancement du Contrat régional de 3^{ème} génération

La Programmation a débuté le 01/01/2012 et s'achèvera le **01/01/2017**

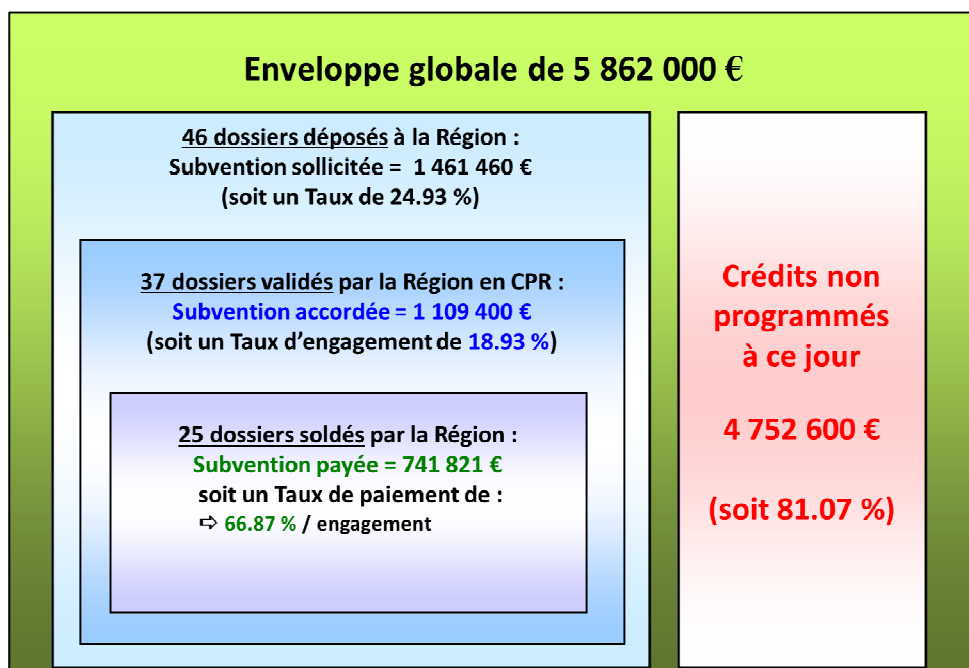
Durant ces 5 années de programmation, les maîtres d'ouvrage peuvent constituer leur **dossier de demande de subvention** qui sera adressé à la région Centre par le Président du Pays.

La mise en paiement des subventions régionales s'achèvera le **1^{er} janvier 2018**. Les maîtres d'ouvrage devront donc déposer leur **demande de solde avant fin 2017**.

Demande de subvention :
à déposer jusqu'au 31/12/2016

Demande de solde :
à déposer jusqu'au 31/12/2017

L'état d'avancement du Contrat 3G à la date du 18 février 2014 est le suivant :



Remarque :

Sur les crédits restants à engager, une dizaine de projets sont actuellement en cours de montage pour un montant global de **1.1 M€**

- Dossiers déposés 1.4 M€
- Dossiers en cours 1.1 M€
Total crédits régionaux 2.5 M€

Soit **40%** de la dotation régionale à **mi-parcours**, ce qui correspond à l'engagement des précédents Contrats régionaux

On note que le taux de paiement des dossiers est très élevé (**66.87%**). Cela s'explique par la diminution des ressources financières des collectivités locales et des acteurs économiques locaux.

2014 est l'année du bilan à mi-parcours du Contrat régional

Un **bilan des actions engagées** depuis 2012 sera établi suivant les critères d'évaluation du Contrat, ainsi qu'un **état des crédits restants à engager** dans les 2 dernières années du Contrat en 2015 et 2016.

Une nouvelle ventilation des crédits sera proposée sur les 12 modules en fonction des projets confirmés, des nouveaux projets, des projets abandonnés et des nouvelles enveloppes à ajouter (exemple : déploiement du **réseau très haut débit** : c'est l'une des priorités de la région Centre).

Le bilan à mi-parcours devrait être déposé à la région Centre en octobre 2014 pour une validation régionale attendue en en CPR de février 2015.

2) Retour sur ID en Campagne

Suite au 2^{ème} appel à initiatives lancé par la région Centre au titre d'ID en Campagne, les dossiers ont été déposés en août 2013.

Après une instruction des dossiers par les services régionaux, une réunion de concertation du Comité Local de Concertation, et l'analyse des compléments d'informations apportés par les chefs de file des initiatives, une sélection des initiatives a été opérée par la région Centre dont voici les résultats.

Une initiative s'est révélée inéligible au dispositif régional

IV^{ème} édition du concours de contes organisée par l'Association culturelle du Château de Saint Chartier

Subvention sollicitée : 1 552 €

Chef de file : Association du Château de Saint Chartier, M. Ivo FORNESA, Président

➔ 1 projet

4 initiatives n'ont pas été retenues en l'état : possibilité de déposer une nouvelle candidature à la région

1) Création d'un pôle de spectacle vivant en milieu rural

Subvention sollicitée : 30 000 €

Chef de file : Association Théâtre au Château, Mme Chantal BOITEAU, Présidente

➔ 1 projet

2) Fédération des Chemins de la Guerre de Cent Ans

Subvention sollicitée : 20 715,90 €

Chef de file : Fédération des Chemins de la Guerre de Cent Ans, M. Alexandre GODIN, Président

➔ 6 projets

3) Développer l'autonomie énergétique et la gestion concertée des ressources en bois de haies à l'échelle des territoires

Subvention sollicitée : 29 316 €

Chef de file : Société Coopérative d'Intérêt Collectif Berry Energies Bocage (SCIC BEB), Mme Leila LAMANDIER, Présidente

➔ 4 projets

4) "S'essayer au territoire"

Subvention sollicitée : 49 664 €

Chef de file : Association pour le Développement Agricole et Rural (ADAR), M. Jean-Claude MOREAU, Président

➔ 2 projets

4 initiatives ont été retenues : les crédits seront attribués à chaque projet suite au dépôt de leur dossier de subvention auprès des services de la région Centre

1) Adoptez un poète

Subvention sollicitée : **23 777,50 €**

Chef de file : Association de préfiguration de la Maison de la Poésie, M. Georges BUISSON, Président

➡ 7 projets

2) Grandir dans la culture au Pays de George Sand

Subvention sollicitée : **40 468 €**

Chef de file : Communauté de Communes de La Châtre et Ste Sévère (Service Culture et Tourisme), M. Nicolas FORISSIER, Président

➡ 6 projets

3) Ensemble pour le patrimoine et la culture

Subvention sollicitée : **14 077 €**

Chef de file : Syndicat d'Initiative de Cluis, Mme Frances LEFEVER, Présidente

➡ 2 projets

4) Une concertation originale des systèmes alimentaires en Boischaud Sud

Subvention sollicitée : **54 480 €**

Chef de file : CPIE Brenne Pays d'Azay, M. Jean-François HELLIO, Président

➡ 5 projets

Les évolutions du dispositif « ID en Campagne » :

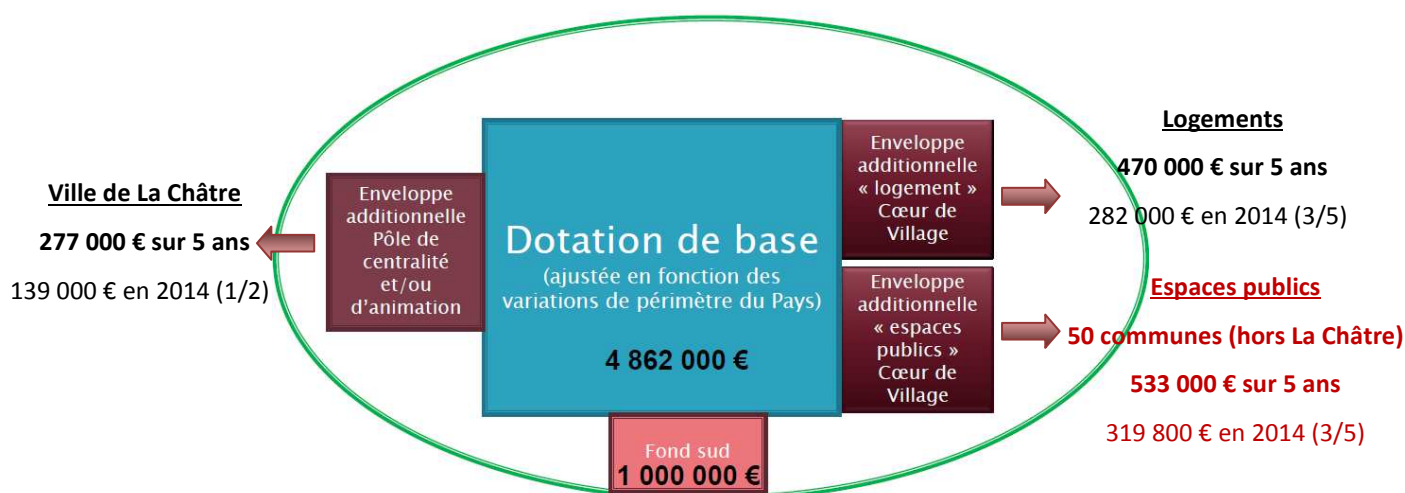
- Il n'y a plus d'appel à initiatives : désormais le dépôt des candidatures se fera en continu par les acteurs locaux suivant le rythme d'avancement de leurs initiatives
- Une bonification de 10% sera accordée pour les initiatives portées PAR ou POUR les jeunes (12 à 25 ans), soit un taux de subvention maximum porté à 60%

3) Les dossiers incontournables

Contrat régional de solidarité territoriale (dit « Contrat de 4^{ème} génération »)

- Une déclinaison opérationnelle d'**Ambitions 2020 sur le Bassin de Vie** qui permet de conjuguer les priorités du SRADDT avec les initiatives locales
- L'échelle des Pays est reconnue comme maille opérationnelle de dialogue et de régulation pour la définition d'un programme d'actions
- Une négociation élargie aux Pôles de centralité et aux Communautés de Communes (CdC)
- Une signature du Contrat de Solidarité par le Pays, la ville Pôle (La Châtre) et les 3 CdC

CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE (2017)



AXES D'INTERVENTION

Trois priorités thématiques

- **Développer l'emploi et l'économie** : Très Haut Débit, immobilier d'entreprises, plateformes technologiques, insertion par l'activité économique, agriculture, tourisme
- **Favoriser le mieux être social** : santé, services à l'enfance, commerce, équipements culturels et sportifs
- **Renforcer le maillage urbain et social** : pôles de centralité et d'animation, logement, transport, cœurs de village, mobilité durable, rénovation urbaine

Des actions transversales

- **ID en Campagne**
- Déclinaisons locales du **Plan Climat Régional et de la Stratégie Régionale Biodiversité** sous forme de mesures spécifiques ou d'éco-conditionnalités et de bonifications

MODALITES D'INTERVENTION

Des crédits réservés non fongibles pour :

- Le THD (Très Haut débit) : 30 millions d'euros pour l'Indre
- Les MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire) en fonction de la situation locale
- ID en Campagne (10% de la dotation de base)
- La déclinaison Plan Climat (dont Plan isolation) et Stratégie Régionale de la Biodiversité : 20% minimum de la dotation de base dont 5% minimum pour la biodiversité

ZOOM SUR LE PAYS DE LA CHATRE EN BERRY

- Un avenant signé le 3 février 2014 pour les enveloppes additionnelles **Cœurs de village** : espaces publics 319 800 € et logements 282 000 €
- Un bilan à mi-parcours du contrat 3G déposé en octobre 2014 pour une validation en février 2015

Eléments à intégrer :

- Des crédits à réserver pour le Très Haut Débit
- Une enveloppe additionnelle au prorata temporis du contrat restant pour le pôle de centralité de La Châtre (139 000 €)

Dans le cadre du Contrat 4G, le Pays devra engager un « plan de santé de territoire » en concertation avec l'ARS du Centre et les professionnels de santé.

Mme Guines précise que ce « plan de santé du territoire » devra s'inscrire dans le **Projet Régional de Santé** (PRS) qui fixe les orientations et objectifs de santé pour la région Centre dans les domaines suivants : prévention, accessibilité des soins, handicap et perte d'autonomie.

Fonds structurels européens : FEDER, FSE et FEADER

Désormais le **Conseil régional du Centre** est la nouvelle autorité de gestion des fonds structurels européens (FEDER, FSE et FEADER) pour la période 2014-2020 :

- FEADER (Fonds européen agricole de développement rural)
- FSE (fonds social européen)
- FEDER Centre (Fonds européen de développement régional)

Les **Programmes Opérationnels** des fonds structurels sont actuellement en cours de négociation entre la région Centre et la commission européenne : c'est le cadre qui définira les actions retenues et les conditions d'éligibilité des projets.

Le dépôt des 1^{ers} dossiers pourrait intervenir **début 2015** pour une programmation de 5 ans jusqu'en décembre 2020.

Les subventions européennes viendront en **co-financement** des fonds publics de l'Etat, de la région Centre et du département de l'Indre, aussi il capital pour le Pays de bénéficié de ces aides européennes pour contribuer au développement de son territoire.

LEADER est l'un des axes d'intervention du FEADER : Les territoires pourront déposer leur candidature dans le cadre d'un **appel à projets** qui pourrait être lancé fin 2014 / début 2015.

Le Conseil de développement est favorable au dépôt d'une éventuelle candidature du Pays au prochain LEADER.

Pour mémoire : le Pays de LA CHATRE-en-BERRY a bénéficié de 2 programmes LEADER : **LEADER II** en 1998/1999 et **LEADER+** sur la période 2000/2006.

Véloroutes

Le Pays de La Châtre-en-Berry souhaiterait engager le déploiement de 2 Véloroutes sur son territoire :

- Le Saint Jacques à Vélo (voie de Vézelay)
- Et l'Indre à Vélo (liaison Châteauroux – La Châtre)

Ces itinéraires emprunteront des routes peu fréquentées à partager entre les usagers de la route et les vélos, et seront dotés d'une signalétique adaptée.

Les véloroutes de classe européenne ou nationale

Les véloroutes et territoires cyclables touristiques en région Centre



- La Loire à Vélo
- Canaux du Loing et de Briare
- Cher et canal de Berry
- Indre à Vélo
- Paris/Chartres/Mont Saint Michel
- Le Loir à Vélo
- L'Eure à Vélo
- Touraine Berry à Vélo
- Saint Jacques à vélo (voie de Chartres)
- Saint Jacques à vélo (voie de Vezelay)
- Saint Jacques à Vélo (voie de Tours)

Les véloroutes jacquaires en région centre



Une réunion de lancement a été organisée par le Pays le 21 novembre 2013 afin d'amorcer le dialogue avec les partenaires suivants :

- Collectivités territoriales : Conseil régional du Centre et Conseil Général de l'Indre
- Pays : Castelroussin, Berry St Amandois, La Châtre en Berry et Val de Creuse
- CdC du Pays de La Châtre en Berry : La Châtre et Ste Sévère, Marche Berrichonne et Val de Bouzanne
- Acteurs du tourisme : Agence de Développement Touristique de l'Indre, Office de tourisme de La Châtre, Syndicats d'initiatives d'Aigurande et de Cluis
- Usagers vélo : UFOLEP de l'Indre, Comité Départemental de cyclotourisme FFCT de l'Indre, Clubs de Cyclotourisme de Châteauroux, La Châtre et Argenton

A l'issue de cette réunion il a été convenu d'étudier la faisabilité de ces 2 véloroutes en réalisant une **étude pré-opérationnelle** consistant en la définition et le chiffrage des éléments suivants :

- Le tracé des itinéraires,
- Les aménagements à réaliser : traitement des carrefours, ...
- La signalisation de l'itinéraire vélo,
- Et la conception d'un topoguide.

Pour garder une cohérence d'ensemble sur ces 2 itinéraires, le Pays de La Châtre en Berry a proposé aux 2 Pays voisins (Saint Amandois et Val de Creuse-Val d'Anglin) de réaliser cette étude en maîtrise d'ouvrage inter-Pays pour en réduire le coût. Cette étude véloroutes sera lancée en 2014.

La réalisation des véloroutes (aménagements, signalisation et édition de topoguides) se fera dans une 2^{ème} étape dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage des Communautés de Communes concernées. Les Communautés de Communes pourront le cas échéant, prévoir en complément la création de « boucles à vélo » destinées à la découverte des richesses de leur territoire.

M. Aubourg demande si une liaison de ces 2 véloroutes avec les **chemins de Saint Martin** (itinéraires européens de randonnée culturelle) qui convergent vers Tours, est prévue en passant par Argenton-sur-Creuse, Le Blanc et Tournon-Saint-Martin.

M. Le Roux indique que la connexion sera examinée dans le cadre de l'étude « Véloroutes » avec le Pays Val de Creuse-Val d'Anglin.

Fort du succès des MAET depuis 2011, le Pays poursuit la dynamique en déposant un **dossier de candidature auprès de la DRAAF** dans le cadre de l'appel à initiatives.

En qualité de territoire pilote, le Pays en partenariat technique avec l'ADAR et Indre Nature testera jusqu'en juin prochain les cahiers des charges des futures MAE Systèmes « Polyculture-élevage » et « Herbager » en vue de préparer l'appel à projets des **MAE 2015** prévu au second semestre 2014.

4) Bilan du Conseil de développement

M. Moreau indique que le Conseil de développement à l'échelle du Pays correspond au CESER de la région Centre (Conseil Economique, Social et Environnemental). C'est un organe consultatif et une instance de la société civile - force de propositions - auprès des élus du territoire.

Le Président a adressé aux membres du Conseil de développement un relevé des réunions qui se sont tenues sur la période 2008 à 2014.

En synthèse :

- 16 réunions plénières dont 4 réunions décentralisées
- 14 personnes ressources invitées
- Le Conseil de développement a été associé aux Assemblées générales du Pays, à la démarche agenda 21, à la réflexion « ambitions 2020 à l'échelle du bassin de vie de La Châtre », à l'ORAC, à l'OPAH, à l'étude Trame Verte et Bleue
- Le Conseil de développement a participé à l'évaluation du Contrat 2G, à la candidature du Contrat 3G, aux dispositifs « ID en Campagne » et « Ci'T Lycée »
- Rencontres avec le Préfet de l'Indre (Etat) et M. ROULLET, Vice-Président la région Centre, rencontres entre les Conseils de développement
- Auto-saisines : projet « Maison de Pays », démarche de labellisation « Pays d'art et d'histoire », projet LGV POCL et ligne historique POLT, présentation du Pôle d'Excellence Rurale de la CdC de La Chatre et Ste Sévère, démarche SCoT à l'échelle du Pays, PACT à l'échelle du Pays
- Autres thématiques abordées : Contournement « poids lourd » de La Châtre, dispositifs de soutien à l'agriculture, réforme territoriale, maîtrise foncière pour une urbanisation durable en région Centre, MAE zones humides

M. Moreau indique que la prochaine réunion des Présidents de Conseil de développement à la région Centre est prévue le 17 mars 2014. Il évoque un soutien possible des Conseils de développement par la région à hauteur de 0.005 €/hab, soit 150 € pour un bassin de 30 000 habitants.

M. Aubourg souhaiterait que le Conseil de développement soutienne le projet de Maison européenne de la poésie au Prieuré du Magny.

5) Evaluation de la méthode de travail du Conseil développement

Dans le cadre d'une **évaluation partagée** par les membres du Conseil de développement sur les actions conduites au cours de la période 2008-2014, il ressort les points suivants :

- ⇒ Le Conseil de développement devrait davantage faire connaître **ses positions et ses propositions** auprès des habitants à l'aide notamment d'articles de presse
- ⇒ Le Président du Conseil de développement pourrait faire une **intervention formalisée** une fois par an en Comité syndical pour présenter aux élus du Pays les thèmes abordés par le conseil
- ⇒ Le Conseil de développement pourrait-être à géométrie variable en fonction des thématiques abordées
- ⇒ Plutôt que la désignation d'un bureau du Conseil de développement, il semblerait préférable de désigner des **membres référents par thématique**
- ⇒ Suivant l'ordre du jour des Comités syndicaux, le Président du Conseil de développement pourrait alors être accompagné des référents thématiques
- ⇒ Dans le cadre des études menées par le Pays, le Conseil de développement souhaiterait la mise en place d'un mode de concertation en amont de la décision de réalisation de ces études

6) PETR / SCOT : Quel avenir pour le Pays ?

Suite à l'audition en avril 2012 du Directeur du CAUE de l'Indre et de la Chargée de mission SCoT du Pays Castelroussin Val de l'Indre, le Conseil de développement dispose d'une connaissance de la démarche SCoT. Depuis, il s'agissait de convaincre les élus du territoire d'engager cette **démarche SCoT**.

Suite à la question posée sur le SCoT en AG du Pays du 2 décembre 2013, à la réunion de concertation des 3 Communautés de Communes du Pays du 27 janvier 2014, il ressort que le « Pays » pourrait évoluer en **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural** (PETR) conformément à la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale (dit « loi MAPAM »).

Ce sujet sera abordé lors de l'assemblée générale constitutive du Syndicat de Pays en avril/mai 2014. Le Pays devra alors prendre une délibération qui sera ensuite adressée pour délibération à ses membres : le Conseil général de l'Indre et les 51 communes.

Ce débat se tiendra également dans les 3 Communautés de Communes en vue de la création éventuelle d'un Pôle (PETR) en lieu et place de l'actuel Pays :

- sous la forme d'un syndicat mixte fermé regroupant les 3 CdC,
- avec la création d'une conférence des maires et d'un Conseil de développement,
- et l'association du Conseil général de l'Indre et du Conseil régional du Centre.

Le SCoT serait alors pris en compte dans le cadre des statuts de ce futur Pôle.

A ce stade, il convient toutefois de rester prudent vis-à-vis de cette nouvelle loi MAPAM, et d'une possible restructuration du territoire.

Les membres du Conseil de développement ont le sentiment d'avoir été utiles sur la problématique du SCoT et sur l'avenir du territoire.

7) Divers

Le Président rappelle que le Conseil de développement dispose d'un règlement intérieur qui précise à l'article 3 la durée et le renouvellement des membres

« La désignation des membres du Conseil de développement est effective pour une durée équivalente à celle des mandats municipaux et communautaires, soit une durée de 6 ans sauf en cas de modification du calendrier électoral.

A chaque fin de mandat, les différents organismes représentés au sein du conseil de développement désigneront un membre titulaire et un suppléant pour une nouvelle mandature de 6 ans. »

Ainsi, il s'agissait du dernier Conseil de développement avant le renouvellement de ses membres.

M. Moreau clôt la séance.

Jean-Claude MOREAU
Président du Conseil de développement
du Pays de La Châtre en Berry